
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 24 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre février l'assemblée régulièrement convoquée le 24 février 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: David VITAL, Daniel RODIER, Marie-Pierre BARTHELEMY, Jean-Pierre ESTAMPE, Sophie TRINCAL, Philippe PIGNOL, Jean AYGUESPARSES, Pierre-Alain CHASSANG, Jean-Pierre SALESSE

Représentés:

Excuses: Pierre-Henry BARTHOLOME, Aline LAUDAT

Absents:

Secrétaire de séance: Pierre-Alain CHASSANG

Objet: Vente de terrain à M. Jean-Pierre DELCHER - 2023_003

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le résultat de la consultation des électeurs de Lagarde qui s'est tenue le 08 janvier dernier. Les électeurs se sont prononcés sur le projet de vente d'une partie de la parcelle D570 au profit de Monsieur Jean-Pierre DELCHER.

Il précise que la consultation a reçu l'accord de huit électeurs sur les neuf électeurs de la section, et que la superficie à vendre est de 54 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

- décide la vente d'une superficie de 54 m² à prélever sur la parcelle D570 au profit de Monsieur Jean-Pierre DELCHER,
- fixe le prix de vente à 1,52€ le mètre superficiel,
- précise que tous les frais afférents à cette vente seront supportés par l'acquéreur,
- autorise le maire à effectuer les démarches et à signer les documents relatifs à cette affaire.

Objet: Demandes de subvention - 2023_005

Monsieur le maire présente au conseil municipal plusieurs demandes de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde:

- une subvention de 300€ à l'association des parents d'élèves de l'école de ST MARTIN SOUS VIGOUROUX pour l'organisation d'un voyage scolaire auquel participeront deux élèves de la commune (150€ de subvention par élève),
- une subvention de 150€ à l'école Louis Thioleron de ST FLOUR pour l'organisation d'un voyage scolaire auquel participera un élève de la commune,
- une subvention de 100€ au Groupe Salers Evolution pour la mise en valeur de la race Salers au Salon agricole de PARIS.